

MOTION PROPOSEE AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTMAGNY DU 05 JUILLET 2023

SORTIE DU QUARTIER DU CENTRE-VILLE DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

La Ville a été convoquée le mardi 6 juin dernier pour la présentation de la nouvelle géographie prioritaire. Durant cet échange, la Préfecture du Val d'Oise a motivé sa volonté de faire sortir le quartier du Centre-ville de la Politique de la Ville pour la prochaine contractualisation (2024-2030).

Si le niveau de vie s'est amélioré sur la partie nord-ouest du quartier prioritaire à la suite de l'opération de renouvellement urbain, il en est tout autrement pour les habitants de la rue du Château, de l'allée des Vergers ainsi que des Carrières malgré les importants travaux entrepris par les bailleurs sociaux.

Malgré un exposé des difficultés rencontrées par les habitants sur l'ensemble des piliers du Contrat de Ville, l'Etat n'a retenu que deux indicateurs pour arrêter son choix : le nombre d'habitants et le revenu médian par habitant sur l'année 2019 (1 267€).

La sortie du Centre-ville de la géographie prioritaire signifie un arrêt des dotations Politique de la Ville de l'Etat pour les habitants de ce quartier. Cette perte de subvention entraînera la fin de nombreuses actions ou dispositifs visant à accompagner ces administrés vers le droit commun, menés par l'ensemble des acteurs territoriaux (associations et services de la ville notamment).

Pour autant, dans le cadre de l'évaluation du Contrat de Ville intercommunal de 2015-2023, un grand nombre de ménages ont encore été identifiés dans une position de précarité élevée sur le Centre-ville. Cela se caractérise, par la présence de nombreuses familles monoparentales (32,5%), de ménages au parcours résidentiels enrayés (50,3% ont emménagé il y a plus de 10 ans) et d'un taux de pauvreté important (26,5% vivent en dessous du seuil de pauvreté), pour ne donner que quelques indicateurs.

Pour les jeunes Magnymontois, cette précarité se traduit par de grandes difficultés scolaires dès l'élémentaire, et plus tard sur l'insertion (15,7% des 16-25 ans sont non scolarisés et sans emploi), avec un niveau de formation souvent très bas, surtout pour les femmes (23,3 % ont un niveau de formation inférieur au CAP).

À cela s'ajoutent des difficultés auxquelles sont confrontés quotidiennement les habitants. L'incendie des parkings souterrains allée des Vergers et rue Maurice BERTEAUX dans la nuit du 21 mai dernier n'en est qu'un exemple. En effet, le trafic de drogue et l'occupation intempestives des espaces publics et communs s'entremêlent aux problématiques de gestion des encombrants et des ordures ménagères.

Les élus de la commune, présents au conseil municipal ordinaire du 05 juillet 2023, **refusent à l'unanimité**, la sortie du quartier du Centre-Ville, au mépris des difficultés réelles des habitants et du travail mené par les acteurs locaux.

Ils demandent solennellement au Préfet du Val d'Oise de revenir sur cette sortie de la géographie prioritaire et souhaitent vivement travailler à une nouvelle délimitation pour le Centre-ville.